



---

# Formation initiale des CCD (nouvelle version) - Module 2 – Accompagner la construction d'un projet de territoire

---

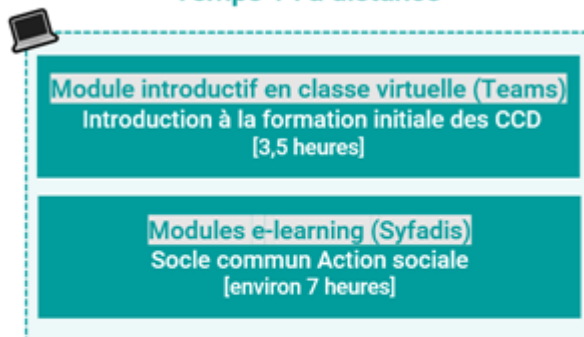
## Description :

**Les promotions 2024 sont complètes. Dans le cadre de la réorganisation des structures nationales de formation de la Branche Famille, le dispositif national des Chargés de Conseils et Développement (CCD) est confié à l'Egoc dès janvier 2025. Nous vous invitons à vous rendre sur le site de l'Egoc pour les inscriptions aux promotions 2025.**

La formation initiale des CCD est composée de plusieurs modules qui s'effectuent à distance et en présentiel. Elle est à suivre dans son intégralité, par promotion. **Si vous souhaitez inscrire un agent, vous devez donc l'inscrire sur chaque module de la promotion choisie.**



### Temps 1 : à distance



**! Les agents devront obligatoirement avoir participé au module introductif en classe virtuelle puis avoir suivi l'ensemble des modules e-learning avant de participer aux modules en présentiel.**

### Temps 2 : en présentiel



La formation commencera par une classe virtuelle collective, à distance via Teams. Après sa classe virtuelle, l'agent recevra un mail qui lui permettra de suivre sa formation e-learning « Le socle commun de l'Action sociale » sur la plateforme Syfadis. Il devra la suivre intégralement avant le module 1 en présentiel.

### Objectifs :

- Expliquer la politique d'Action sociale de la branche Famille
- Adapter sa posture professionnelle en fonction de l'environnement et des objectifs de l'organisme
- Identifier les mécanismes budgétaires et situer son rôle dans le process au sein de l'Action sociale
- Animer et contribuer à une démarche de projet territorial : du diagnostic à l'évaluation
- Participer et faire vivre une dynamique réseau
- Identifier les partenaires, repérer les jeux d'acteurs, adapter son intervention en fonction des partenaires



- 
- Identifier et mobiliser les différents outils (dispositifs, aides, logiciels)
  - Encourager et favoriser la collaboration et les coopérations internes et inter-métiers
  - Décrypter les enjeux, forces et faiblesses de l'environnement et contribuer à l'élaboration de stratégies d'intervention
  - Mieux appréhender sa mission et les enjeux de son intervention
  - Se constituer un réseau professionnel institutionnel
- 

## Programme :

Programme du module 2 « Accompagner la construction d'un projet de territoire » (5 jours) :

### Séquence 1 - L'évaluation

A la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable :

- De définir l'intérêt d'une évaluation partagée et concertée et la placer dans la démarche projet
- D'identifier et choisir les méthodes d'évaluation pertinentes en fonction des projets de territoire
- D'adopter une méthode en lien avec les questions évaluatives
- De formaliser le rapport d'évaluation et communiquer auprès des acteurs internes et externes

### Séquence 2 - Le diagnostic

A la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable :

- De connaître les fondamentaux du diagnostic social
- D'identifier les méthodologies du diagnostic
- De s'approprier les outils et sources de production de la connaissance du territoire en s'appuyant sur les acteurs associés à la démarche
- D'intégrer des étapes de validations politiques dans la démarche projet

### Séquence 3 - L'évaluation

A la fin de cette séquence, le stagiaire sera capable :

- D'identifier des enjeux afin de définir un plan d'action en fonction du diagnostic et dans la limite de notre champ d'intervention
- D'identifier les pilotes pour chacune des actions pour la définition de la place et du rôle de chacun
- De connaître les phases de validations politiques dans la démarche de projet
- De construire des objectifs évaluables, les prioriser et fixer les échéances
- De mobiliser des connaissances du diagnostic du territoire ainsi que des attentes du territoire pour proposer des actions
- D'identifier les dispositifs mobilisables, la comitologie et les outils d'animation de la mise en œuvre du projet

A la fin de ce module, le stagiaire sera également capable d'accompagner :

- La démarche de diagnostic partagé (coanimation de réunions, promotion de la participation des habitants et des partenaires), tant dans sa conception que dans sa restitution
- La formalisation du diagnostic (caractéristiques du territoire, définition des enjeux stratégiques, traduction des enjeux en projet de



territoire, partage du diagnostic et son inscription dans un contrat/schéma)

- La restitution du diagnostic auprès des différents acteurs internes et externes
- La définition des modalités de suivi et de pilotage (calendrier, comitologie...).

## Méthode pédagogique :

- Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées (travaux de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôles...)
- Elles favorisent la mise en pratique de tous les savoir-faire méthodologiques et relationnels
- Les aspects théoriques sont vus de manière interactive sous forme de rappel, de débats et par le biais d'échanges d'outils et d'analyse de pratiques

## Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

## Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap [naima.ouari@caf92.caf.fr](mailto:naima.ouari@caf92.caf.fr) - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

### Public cible :

Chargés de conseils et développement en action sociale ;  
Conseillers techniques d'action sociale ; Conseillers territoriaux ;  
Conseillers thématiques récemment en fonction

### Pré-requis :

Ancienneté de 6 à 18 mois dans le poste

### Programmation :

Nous contacter Planification sur le site [irfaf.fr](http://irfaf.fr)

### Catégorie :

**Coût forfait / stagiaire** : 998.75 €

### Modalités animation :

Présentiel

### Formateur :

Intervenants externes

### Effectif :

de 8 à 12 personnes

### Durée en jours :

5



**Institut Régional de Formation des Allocations Familiales**  
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18  
**Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75**



Formation initiale version 2024

**Durée en heures :**

35